

Marche à suivre pour donner des titres cotés en bourse

La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa apprécie grandement votre appui. Le présent formulaire décrit la marche à suivre pour donner une ou plusieurs actions le plus aisément possible.

Étape 1 : Remplir le formulaire

Nous exigeons un formulaire par titre coté en bourse. Un courtier peut remplir le formulaire, mais la signature du donateur* est requise.

Étape 2 : Envoyer le formulaire à votre courtier

Envoyez une copie du formulaire signé à votre courtier. Ainsi, il pourra effectuer le transfert des actions.

Étape 3 : Soumettre le formulaire à la Fondation

Envoyez (vous ou votre courtier) une copie du formulaire signé à la Fondation. Ainsi, nous pourrons faire le suivi de votre généreux don et aviser notre courtier.

Courriel: donsdactions@lho.ca

Télécopieur: 613-761-5014

Téléphone: 613-795-3081

*En raison des mesures en vigueur liées à la COVID-19, nous utilisons et acceptons les signatures électroniques. Nous utilisons DocuSign. Veuillez nous écrire à donsdactions@lho.ca si vous souhaitez notre aide pour vos signatures électroniques.

Renseignements sur le donateur

Nom:
Adresse:
Ville:
Province:
Code postal:
Téléphone(domicile):
Téléphone(travail):
Courriel:

Renseignements de transfert des titres

Nom de titre:

CUSIP #:
Nombre d'actions/unités:
Date du transfert (approx.):
Détails du don:

Veuillez attribuer mon don où le besoin est le plus grand
Autre

Signature du donateur*:

Date:

Renseignements sur le courtier du donateur (Courtier expéditeur)

Nom/l'institution:
Numéro de compte.:
Adresse:
Nom du conseiller:
Téléphone:
Courriel:

Renseignements du courtier de La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (Courtier destinataire)

RBC Services aux investisseurs	
a/s de: Kathleen Lim	Kathleen.lim@rbc.com
Tél: 416-955-2377	Télc:416-974-6905
Titres canadiens CUID# RTRA Numéro de compte 210750001	Titres américains DTC #: 901 Agent #80901 No de compte DTC: 298307 Pour les prochains crédits au compte: 210750002
Veuillez conserver les actions dans le livre d'inscription.	

Nous vous enverrons un reçu à des fins fiscales. La valeur du reçu sera déterminée par la juste valeur marchande des titres à la date où la Fondation les reçoit dans son compte de courtage, selon le prix du marché à la clôture ce jour-là. Si la vente a eu lieu avant la clôture de la journée, la juste valeur marchande sera considérée comme la valeur de vente avant les frais de courtage. Conformément à la politique de notre Conseil, les titres seront vendus dès que possible.